

L'ICANB accorde la désignation de bureau de formation de comptables agréés du Nouveau-Brunswick à Bell Aliant

Saint John (Nouveau-Brunswick) – L'Institut des comptables agréés du Nouveau-Brunswick (ICANB) a annoncé aujourd'hui l'établissement d'un partenariat avec Bell Aliant en vue de former un bureau de formation de comptables agréés (CA) du Nouveau-Brunswick.

Traditionnellement, la formation de stagiaire comptable agréé en vue d'obtenir le titre de CA devait se faire dans un cabinet d'expertise comptable public ou dans le Bureau du vérificateur général. Récemment, les comptables agréés du Canada, y compris l'ICANB, ont approuvé des changements qui permettent à un certain groupe d'entreprises chefs de file et de ministères gouvernementaux qui répondent à des critères stricts de présenter une demande pour devenir un bureau agréé de formation de CA.

Bell Aliant a récemment obtenu le titre de bureau de formation de CA approuvé auprès de l'ICANB et commencera à recruter de nouveaux stagiaires CA à l'automne 2009.

« L'ICANB s'engage à travailler avec des organismes employeurs qui peuvent fournir à nos stagiaires CA des occasions d'apprentissage exceptionnelles dans un environnement favorisant les valeurs éthiques les plus élevées, et nous sommes convaincus que Bell Aliant compte parmi ces employeurs », affirme Jack Blackier, directeur général de l'ICANB. « Nous sommes impatients de bâtir une longue et fructueuse relation avec Bell Aliant à titre de bureau de formation de CA pour la prochaine génération de dirigeants d'entreprise du Nouveau-Brunswick. »

« C'est avec plaisir que Bell Aliant s'associe à l'ICANB et s'engage à offrir une formation et une expérience d'emploi exceptionnelles aux stagiaires CA », mentionne Cathy Rignanesi, CA et vice-présidente des services fiscaux de Bell Aliant. « À titre d'entreprise novatrice qui évolue dans un environnement commercial concurrentiel, nous fournirons des occasions d'apprentissage stimulantes qui s'harmonisent aux compétences essentielles du titre de CA. »

Les employés sont au cœur du succès de Bell Aliant. La possibilité de former des stagiaires CA permettra à l'entreprise de perfectionner davantage les compétences des dirigeants d'entreprise qui possèdent l'expertise stratégique, analytique et financière pour diriger l'entreprise dans l'avenir.

À propos de l'ICANB

L'ICANB est un organisme autonome de comptables agréés et de stagiaires CA du Nouveau-Brunswick. Son but premier est de servir et de protéger l'intérêt public et d'agir dans l'intérêt de la profession de comptable agréé au Nouveau-Brunswick et au Canada. La *Loi sur les comptables agréés* (1998) habilite l'ICANB à gérer les activités professionnelles de ses membres et des stagiaires. L'Institut satisfait aux objectifs de servir et de protéger l'intérêt public de plusieurs manières, y compris : promouvoir et accroître les connaissances, les habiletés et les compétences des membres et des stagiaires; régler la discipline et la conduite professionnelle des membres et des stagiaires; obliger les experts-comptables à souscrire à une garantie minimale d'assurance responsabilité professionnelle; demander à des représentants du

public de siéger au Conseil; effectuer une inspection des cabinets des membres exerçant l'expertise comptable.

À propos de Bell Aliant

Bell Aliant (TSX : BA.UN) est l'un des plus importants fournisseurs de services de télécommunications régionaux en Amérique du Nord. Par l'intermédiaire de ses entités actives, la société offre aux consommateurs de six provinces canadiennes des services novateurs en matière d'information, de communications et de technologie, y compris les services vocaux, la transmission de données, le service Internet, les services de vidéo et des solutions d'affaires à valeur ajoutée. Par l'intermédiaire de ses bureaux xwave, Bell Aliant fournit également des services professionnels de TI au Canada et aux États-Unis. Les employés de Bell Aliant se dévouent pour offrir choix, commodité, ainsi qu'un service à la clientèle de la plus haute qualité.

-30-

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec :

Jack M. Blackier, LL.B., FCA
Directeur général
Institut des comptables agréés du Nouveau-Brunswick
506-634-1589

Peter Murchland
Directeur des relations publiques
Communications et relations publiques, Aliant
877-487-3165